

VILLE DE
SAINT-NICOLAS-DE-PORT



FLUCTUO NEC MERGOR

« Je suis battu par les flots mais ne sombre pas »

AFFICHAGE

Références à rappeler : LB/NR

Dossier suivi par : secrétariat direction

Poste : 143

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Je vous prie d'assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Jeudi 24 septembre 2020 à 20h00
à la Salle des Fêtes**

Ordre du jour :

Ci-joint, en annexe.

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L.3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci sera ouverte au public en fixant un nombre maximal de 30 personnes autorisées à y assister.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, , en l'assurance de mes cordiales salutations.

Luc BINSINGER

Maire

